



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate



Avant le début du souper, des kiosques étaient à la disposition des convives, dont celui-ci, tenu par le Magasin du Monde.



Félix Lavault Allard a offert un accompagnement musical durant la soirée.



Avant le début du repas, de petites bouchées étaient servies.



Caroline Marinier (Camp Le Terrier), Bernard Caron (commissaire CSHBO), Chantal Tremblay (commissaire CSHBO) et Chantal Lamarche (commissaire parent CSHBO). Mme Lamarche est également présidente du conseil d'établissement du Cœur.



Debout, les élèves qui participeront au voyage au Guatemala.



Au centre, la principale organisatrice, Vicky Veilleux.

GRACEFIELD

Banquet de la faim : 153 convives

MANIWAKI, LE 6 DÉCEMBRE 2012- La quatrième édition du **Banquet de la faim**, tenu à Gracefield jeudi soir, a connu un beau succès de participation, avec **153 convives**.

L'activité avait lieu au bénéfice des élèves qui participeront à un voyage humanitaire au Guatemala. L'activité a permis d'amasser la somme de près de 2 300\$.

L'activité, créée en 2008, fête cette année sa quatrième édition. Celle-ci devait initialement avoir lieu en mars 2012, mais elle a été déplacée à décembre 2012 pour des raisons de logistique.

Les participants ont d'abord eu la chance de visiter plusieurs kiosques situés près de l'entrée, sous les accompagnements musicaux d'un guitariste. Des hors-d'œuvres étaient aussi servis. Le souper comme tel s'est déroulé selon la formule consacrée du Banquet de la faim, inspirée du scénario d'Oxfam Québec, soit en trois versions, celle des pauvres, celle des gens de la classe moyenne et celle des riches.

Le Banquet a en effet pour but de montrer ce que vivent la majorité des gens sur la planète, c'est-à-dire avec peu de choses. Chaque table de huit personnes était divisée en trois parties. Un des convives était désigné par le hasard comme un 'riche'. Il avait donc droit à cinq services, dont un plat principal composé de bœuf bourguignon. Les gens de la classe moyenne, deux par table, avaient droit à trois services, dont un plat principal composé de saucisses. Les pauvres, eux, soit cinq convives sur huit, devaient se contenter d'un seul service, composé de crêpes. Les élèves ont cependant eu pitié des pauvres et leur ont préparé un dessert non prévu au menu officiel, sous la forme de petits biscuits au chocolat.

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca